

RAPPORT D'ACTIVITE - 2014



Photo © JymphotographyY (www. Jymphotography.com)

Espace culturel le Galet à Reyrieux
Agence Mégard architectes

2ème prix du concours de l'architecture durable et innovante
au Congrès International «Green project» à Moscou en Novembre 2013

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

 CAUE de l'AIN

34, rue Général Dejeu
01000 BOURGENBRESSE

Tél. 0474211131 - Fax 0474219841
Email contact@caue-ain.com

Sommaire

AVANT-PROPOS	p. 3
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	p. 4
L'EQUIPE	p. 5
LE CONSEIL AUX PARTICULIERS	p. 7
LE CONSEIL AUX COMMUNES	p. 11
LE CONSEIL AUX INTERCOMMUNALITES	p. 32
LE CONSEIL AU DEPARTEMENT	p. 34
LES ACTIONS AUPRES DE L'ETAT	p. 35
DIVERS PARTENARIATS - LES ETUDES	p. 36
AUTRES PARTENARIATS	p. 38
LES CONTRATS DE DEVELOPPEMENT	p. 40
LES SCHEMAS DE COHERENCE TERRITORIAUX	p. 41
LES CONTRATS DE RIVIERES	p. 42
LES ESPACES NATURELS	p. 42
LES EXPOSITIONS	p. 43
LES PUBLICATIONS	p. 44
LE CENTRE DE DOCUMENTATION	p. 46
VOYAGE D'ETUDES	p. 48
EDITION	p. 48
COMMUNICATION	p. 48
SENSIBILISATION	p. 49
PEDAGOGIE	p. 49
INFORMATION DE PROFESSIONNELS	p. 49
FORMATION INTERNE	p. 49
ACTIONS EXTERIEURES EN RESEAUX	p. 50

Avant-propos

«Il est créé ... dans le département de l'Ain une association dénommée Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales». décret 78-172 du 9/02/78

Après plus de trente-huit ans d'existence, le CAUE de l'Ain répond en tout point à l'article premier du décret d'application de la loi sur l'architecture de 1977.

- C'est un organisme départemental largement connu des élus, professionnels et associations du cadre de vie dans l'Ain, comme ce rapport d'activité largement illustré le fait apparaître.

- C'est un outil actif de la démocratisation locale et intercommunale en matière d'urbanisme et de paysage; son équipe professionnelle, dégagée de la maîtrise d'œuvre mène avec les décideurs, des actions novatrices dans de nombreux domaines : atlas des paysages, approche environnementale de l'urbanisme, concertation auprès des habitants...

- C'est un partenaire présent sur tout le territoire, depuis le projet individuel jusqu'au Schéma de Cohérence Territoriale dans une démarche volontairement qualitative.

En 2014, le CAUE de l'Ain que j'ai l'honneur de présider a connu le départ de Madame Nicole Singier, directrice fondatrice de cet organisme; nous lui avons rendu hommage lors de son départ le 24 février et ce rapport d'activité lui revient largement.

J'ai tenu à ce qu'elle soit remplacée par un architecte reconnu dans le mouvement CAUE et expérimenté pour assurer une continuité et un développement. Bruno Lugaz, en provenance du département de la Savoie, assure depuis mars 2014 la direction générale du CAUE de l'Ain.

Le changement du mode de financement du CAUE, nos relations nouvelles avec le Conseil Général clairement établies lors de la signature de la convention pluriannuelle le 6 décembre 2013 avec Rachel Mazuir, marque une étape nouvelle de développement de notre structure avec l'appui d'un conseil d'administration actif.

Comptant sur le soutien de tous pour poursuivre dans un cadre de confiance tant national, départemental que local la mission d'intérêt public des CAUE pour développer «l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.»

Gilbert BOUCHON
Président du CAUE de l'Ain
Vice président du Conseil Général de l'Ain
Maire de Saint Rambert en Bugey



Le Conseil d'Administration ***au 1er Mars 2014***

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT. Membres de droit

- Mme Emmanuelle DIDIER, Architecte des Bâtiments de France, Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
- M. Gérard PERRIN, Directeur Départemental des Territoires
- M. Francis MORLET, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN)

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES, désignés par le Conseil Général (Avril 2011)

- M. Gilbert BOUCHON**, Vice-président du Conseil Général, Canton de Saint-Rambert-en-Bugey, Maire de Saint-Rambert-en-Bugey, Président du CAUE
- M. Gérard BRANCHY*, Conseiller Général du Canton de Chalamont, Maire de Versailleux
- M. Yves CLAYETTE*, Conseiller Général du Canton de Châtillon-sur-Chalaronne, Maire de Châtillon-sur-Chalaronne
- M. André PHILIPPON*, Vice-président du Conseil Général, Canton de Thoissey
- M. Jean-Paul RODET, Vice-président du Conseil Général, Canton de Bourg-Sud
- M. Patrick ROUSSET, Vice-président du Conseil Général, Canton de Trévoux

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES, désignés par le Préfet (Juin 2011)

- M. Christian COLLARD*, Architecte DPLG, Président de l'Association des Architectes de l'Ain
- M. Jacques GERBE, Architecte DPLG
- M. Gérard OLIVIER, Spécialiste environnemental, Délégué AVENA
- M. Claude RABUEL*, Entrepreneur, représentant le Salon de l'Habitat et FIB 01

PERSONNES QUALIFIÉES, choisies par le Préfet (Juin 2011)

- Mme Catherine MAILLET, représentant l'Association «Patrimoine des Pays de l'Ain»
- Mme Jacqueline SELIGNAN, Maire de Saint-Eloi et Présidente du SCOT BUCOPA

REPRÉSENTANT ÉLU PAR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ASSOCIATION, siégeant avec voix consultative (Juin 2008)

- M. Christian ECOCHARD, Architecte-Conseiller

MEMBRES ÉLUS AU SCRUTIN SECRET PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Voir AG du 17/06/11)

- M. Jean-Pierre BRUNET, entrepreneur, représentant l'Union des Entrepreneurs du Paysage des régions Rhône-Alpes et Auvergne
- M. Alain GROS*, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Ain
- M. Bernard HAUMONT, Sociologue, professeur en école d'architecture, directeur de recherche CNRS
- Représentant de la Fédération du Bâtiment et T.P. et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain «en attente de renouvellement»
- M. Eric JEANNET, artisan carreleur, représentant la Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment de l'Ain
- M. Pascal PRUNIAUX, Géomètre-Expert, représentant la Chambre Syndicale des Géomètres-Experts du département de l'Ain

PRÉSIDENT HONORAIRE : M. Pierre CHAMBAUD*, Président fondateur du CAUE de l'Ain

- M. Bruno LUGAZ, Directeur du C.A.U.E. de l'AIN
- MM Jean-François BLONDEAU et Yves CONTASSOT, Cabinet comptable Fiducial Expertise

** : Président du C.A.U.E.

* : Membres du Bureau

L'équipe

Direction générale Direction des études



Nicole Singier
jusqu'en Février 2014



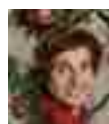
Bruno Lugaz
à partir de Mars 2014

Equipe administrative :

Secrétariat



Marie-Noelle Guichardon
Secrétaire-comptable



Nathalie Grange
Chargée de communication

Centre de documentation



Marie-Laurence Ecochard
Documentaliste-juriste



Nathalie Lequy
Chargée de documentation

Equipe technique :



Isabelle Roger-Favre
Géographe-urbaniste
Chargée d'études



Anne Selva
Architecte
Chargée d'études
depuis mai 2014

Architectes-conseillers :



Conseil aux particuliers

«Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.(...)»

Extrait de la Loi sur l'Architecture - Article 7 (Modifié par Décret 86-984 1986-08-19 ART. 7 XLIII JORF 27 AOUT 1986)

Dispositif du conseil

Le CAUE est situé au Centre Delestrait à Bourg où sont regroupés plusieurs organismes départementaux. Plus particulièrement, sous la dénomination «Maison de l'Habitat», il est associé à l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) et au CODAL (Comité Départemental d'Aide au Logement). Ainsi, le public peut trouver, à la même adresse, des conseils complémentaires : ceux des juristes de l'ADIL, ceux des architectes et autres personnels compétents du CAUE et les aides apportées par le CODAL. Il y trouvera également le Centre de documentation du CAUE.

D'autres organismes dispensent un conseil, comme l'Espace Info Énergie d'Hélianthe, ou le Pact pour certains aspects de la rénovation de l'Habitat. S'ils ne sont pas situés au même endroit et entretiennent d'autres partenariats, les missions restent voisines et complémentaires. Le Département propose ainsi un service étoffé et une certaine sécurité au public engagé dans une opération de construction ou de réhabilitation.

L'objectif d'améliorer la lisibilité pour le public et d'harmoniser les messages, notamment en terme de développement durable, se renforce avec les réflexions menées à tous niveaux autour de l'idée de «guichet unique».

Déroulement du conseil

Le conseil aux particuliers est assuré par les architectes-conseillers du CAUE. Il se déroule sur le lieu du projet sous la forme d'un dialogue constructif où les meilleures solutions sont recherchées avec la finalité d'une meilleure qualité de conception et une meilleure intégration au paysage. Ce conseil s'effectue sur rendez-vous et il est gratuit. Une fiche-conseil, rendant compte des orientations envisagées, est adressée à la mairie et aux services instructeurs, ainsi qu'au particulier. Les rendez-vous sont nombreux partout dans l'Ain.

EXEMPLES DE FICHES DE RECOMMANDATIONS SUR LES DIFFERENTS SECTEURS

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AIN
34, rue Général Delestraint 01000 BOURG EN BRESSE - Tél. 04 74 21 11 31 - Fax 04 74 21 96 41 - Email : contact@caue-ain.com

COMUNE : BRESSE		Date du conseil : 06/06/2015	
NOM DU PROPRIÉTAIRE	NATURE DU PROJET	ÉLÉMENT PRINCIPAL DU PERMIS DE CONSTRUCTION	PERSONNES RENCONTRÉES
Mairie de Bresse	REALISATION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE	AP	
OBSERVATIONS		CIRCUIT D'ÉNERGIE	
<p>Le terrain se situe chemin sous les vignes au hameau du Més Gernier à Bresse. Il est dans un secteur pavillonnaire. Il s'agit d'un grand terrain dont une partie se trouve en secteur constructible (UFA) et une partie en zone naturelle (N). Le terrain est en pente (environ 5 mètres de dénivellation sur la partie constructible), avec la partie haute au sud côté route et la partie basse côté nord en bordure d'un secteur boisé. La maison d'habitation se situe à l'angle sud-est du site (partie haute) et l'on trouve une annexe côté nord-est et un abri à l'angle sud-ouest du secteur constructible.</p> <p>Le terrain est bordé au sud par la voie de desserte, au nord par un secteur boisé, à l'ouest par un champ et à l'est par une propriété bâtie.</p> <p>Le souhait du propriétaire est de rediviser le terrain en 2 parcelles (est et ouest) et de vendre la partie est avec la maison d'habitation pour conserver la partie ouest et construire une nouvelle maison. Un premier contact a été réalisé avec le maire.</p> <p>Le programme est une maison de plain pied (environ 90m²) de forme simple (tot à 2 pans, see schéma) avec un éventuel utilisation de bois pour la construction.</p> <p>Après visite du site, un certain nombre d'observations ont été faites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - positionner la maison sur la partie la moins pentue du terrain en la positionnant en partie haute du site et sensiblement parallèle aux courbes de niveau (même logique d'implantation que la maison existante). L'hypothèse d'implantation proposée ci-joint correspond à un demi-mètre d'env. (2m entre la partie haute (angle sud-est) et la partie basse (angle nord-ouest)). La pente naturelle du terrain dégage ainsi un volume intérieur sous la partie habitable à l'angle nord-ouest du bât qui pourrait être utilisé en abri bois. Une structure poteaux-poutres permettrait de bien adapter la maison au terrain. Prévoir les mouvements de terrain (la maison doit s'adapter au site). - couverture de la maison avec un toit à deux pans (avec entousses) permettant de bénéficier d'une façade principale au sud (apports solaires). Le toit pourrait se prolonger côté ouest avec une terrasse adossée orientée sur la nature (avec suppression de la haie de coudriers en limite ouest) et 			

BRESSE

SECTEUR COULEUR MATIÈRE

Document : PROJET

Commune : BRESSE

Propriétaire : MAIRIE DE BRESSE

Nature du projet : REALISATION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

Éléments principaux du permis de construction : AP

Personnes rencontrées :

Observations :

Le terrain se situe chemin sous les vignes au hameau du Més Gernier à Bresse. Il est dans un secteur pavillonnaire. Il s'agit d'un grand terrain dont une partie se trouve en secteur constructible (UFA) et une partie en zone naturelle (N). Le terrain est en pente (environ 5 mètres de dénivellation sur la partie constructible), avec la partie haute au sud côté route et la partie basse côté nord en bordure d'un secteur boisé. La maison d'habitation se situe à l'angle sud-est du site (partie haute) et l'on trouve une annexe côté nord-est et un abri à l'angle sud-ouest du secteur constructible.

Le terrain est bordé au sud par la voie de desserte, au nord par un secteur boisé, à l'ouest par un champ et à l'est par une propriété bâtie.

Le souhait du propriétaire est de rediviser le terrain en 2 parcelles (est et ouest) et de vendre la partie est avec la maison d'habitation pour conserver la partie ouest et construire une nouvelle maison. Un premier contact a été réalisé avec le maire.

Le programme est une maison de plain pied (environ 90m²) de forme simple (tot à 2 pans, see schéma) avec un éventuel utilisation de bois pour la construction.

Après visite du site, un certain nombre d'observations ont été faites :

- positionner la maison sur la partie la moins pentue du terrain en la positionnant en partie haute du site et sensiblement parallèle aux courbes de niveau (même logique d'implantation que la maison existante). L'hypothèse d'implantation proposée ci-joint correspond à un demi-mètre d'env. (2m entre la partie haute (angle sud-est) et la partie basse (angle nord-ouest)). La pente naturelle du terrain dégage ainsi un volume intérieur sous la partie habitable à l'angle nord-ouest du bât qui pourrait être utilisé en abri bois. Une structure poteaux-poutres permettrait de bien adapter la maison au terrain. Prévoir les mouvements de terrain (la maison doit s'adapter au site).
- couverture de la maison avec un toit à deux pans (avec entousses) permettant de bénéficier d'une façade principale au sud (apports solaires). Le toit pourrait se prolonger côté ouest avec une terrasse adossée orientée sur la nature (avec suppression de la haie de coudriers en limite ouest) et

REVERMONT
SUD BOURG

DOMBES
VAL-DE-SAONE

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AIN
34, rue Général Delestraint 01000 BOURG EN BRESSE - Tél. 04 74 21 11 31 - Fax 04 74 21 96 41 - Email : contact@caue-ain.com

COMUNE : SAINT ELOI Architecte-conseiller du CAUE : C. ESCOFFARD		Date du conseil : 06/06/2015	
NOM DU PROPRIÉTAIRE	NATURE DU PROJET	ÉLÉMENT PRINCIPAL DU PERMIS DE CONSTRUCTION	PERSONNES RENCONTRÉES
	REALISATION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE	AP	
OBSERVATIONS		CIRCUIT D'ÉNERGIE	
<p>Le terrain se situe chemin sous les vignes au hameau du Més Gernier à Bresse. Il est dans un secteur pavillonnaire. Il s'agit d'un grand terrain dont une partie se trouve en secteur constructible (UFA) et une partie en zone naturelle (N). Le terrain est en pente (environ 5 mètres de dénivellation sur la partie constructible), avec la partie haute au sud côté route et la partie basse côté nord en bordure d'un secteur boisé. La maison d'habitation se situe à l'angle sud-est du site (partie haute) et l'on trouve une annexe côté nord-est et un abri à l'angle sud-ouest du secteur constructible.</p> <p>Le terrain est bordé au sud par la voie de desserte, au nord par un secteur boisé, à l'ouest par un champ et à l'est par une propriété bâtie.</p> <p>Le souhait du propriétaire est de rediviser le terrain en 2 parcelles (est et ouest) et de vendre la partie est avec la maison d'habitation pour conserver la partie ouest et construire une nouvelle maison. Un premier contact a été réalisé avec le maire.</p> <p>Le programme est une maison de plain pied (environ 90m²) de forme simple (tot à 2 pans, see schéma) avec un éventuel utilisation de bois pour la construction.</p> <p>Après visite du site, un certain nombre d'observations ont été faites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - positionner la maison sur la partie la moins pentue du terrain en la positionnant en partie haute du site et sensiblement parallèle aux courbes de niveau (même logique d'implantation que la maison existante). L'hypothèse d'implantation proposée ci-joint correspond à un demi-mètre d'env. (2m entre la partie haute (angle sud-est) et la partie basse (angle nord-ouest)). La pente naturelle du terrain dégage ainsi un volume intérieur sous la partie habitable à l'angle nord-ouest du bât qui pourrait être utilisé en abri bois. Une structure poteaux-poutres permettrait de bien adapter la maison au terrain. Prévoir les mouvements de terrain (la maison doit s'adapter au site). - couverture de la maison avec un toit à deux pans (avec entousses) permettant de bénéficier d'une façade principale au sud (apports solaires). Le toit pourrait se prolonger côté ouest avec une terrasse adossée orientée sur la nature (avec suppression de la haie de coudriers en limite ouest) et 			

LIBRE A PROPOSER	PROJET D'AMENAGEMENT	PROJET D'AMENAGEMENT	PROJET D'AMENAGEMENT
<p>PROJET D'AMENAGEMENT</p> <p>Construction de locaux professionnels</p>		AP	
<p>PROJET D'AMENAGEMENT</p> <p>Construction de locaux professionnels</p> <p>Le projet consiste en la construction de locaux professionnels destinés à accueillir des entreprises de services. Le terrain est situé dans une zone d'habitat individuel. Le projet est soumis à l'avis du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain.</p>			

LIBRE A PROPOSER	PROJET D'AMENAGEMENT	PROJET D'AMENAGEMENT	PROJET D'AMENAGEMENT
<p>PROJET D'AMENAGEMENT</p> <p>Construction de locaux professionnels</p>		AP	
<p>PROJET D'AMENAGEMENT</p> <p>Construction de locaux professionnels</p> <p>Le projet consiste en la construction de locaux professionnels destinés à accueillir des entreprises de services. Le terrain est situé dans une zone d'habitat individuel. Le projet est soumis à l'avis du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain.</p>			

HAUT-BUGEY
PAYS DE GEX

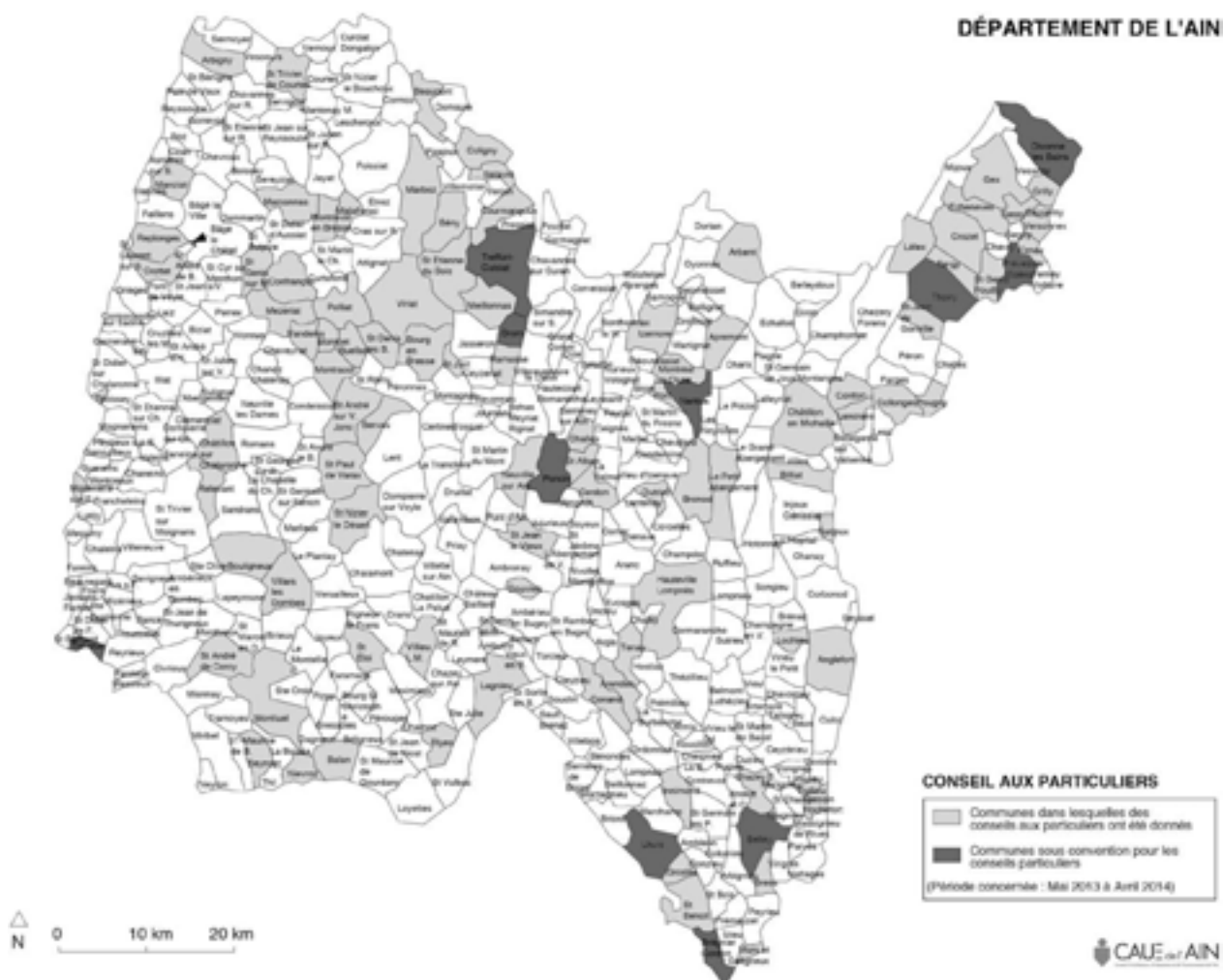
BUGEY

LIBRE A PROPOSER	PROJET D'AMENAGEMENT	PROJET D'AMENAGEMENT	PROJET D'AMENAGEMENT
<p>PROJET D'AMENAGEMENT</p> <p>Construction de locaux professionnels</p>		AP	
<p>PROJET D'AMENAGEMENT</p> <p>Construction de locaux professionnels</p> <p>Le projet consiste en la construction de locaux professionnels destinés à accueillir des entreprises de services. Le terrain est situé dans une zone d'habitat individuel. Le projet est soumis à l'avis du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain.</p>			

SECTEURS GEOGRAPHIQUES**NOMBRE DE CONSEILS DONNÉS****Dombes Sud / Val de Saône****73****Bresse****37****Haut-Bugey / Pays de Gex****108****Bugey****62****Revermont / Dombes Nord****44**

Certains conseils sont donnés selon une convention spéciale avec des collectivités, pour certaines zones protégées ou selon des objectifs spécifiques, pour les opérations façades, avec des nuanciers chromatiques, ou pour divers types de projets, avec quelquefois des cahiers de recommandations architecturales (comme à Divonne-les-Bains, Brégnier-Cordon ou les hameaux de Belley).

Cette année, 324 conseils aux particuliers ont été donnés dans 108 communes dont 12 ont une convention spéciale, pour cette action, avec le CAUE.



Conseil aux communes

«Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction(...).

Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.(...)»

Extrait de la Loi sur l'Architecture - Article 7 (Modifié par Décret 86-984 1986-08-19 ART. 7 XLIII JORF 27 AOUT 1986)

Évolution du rôle du CAUE

De mai 2013 à avril 2014, soit sur une période d'une année, nous avons conseillé 65 communes, dont 54 avec convention.

Pour les communes, le CAUE est un accompagnateur quotidien. Nous sommes sollicités pour des conseils de tous ordres et pas seulement pour des projets exceptionnels ou d'envergure. Ainsi, la relation est souvent plus régulière, plus fréquente et mieux organisée.

Ainsi, les élus peuvent entreprendre et maîtriser les projets, ils peuvent anticiper et ordonner leurs actions. Ils peuvent aussi s'appuyer sur le CAUE en recevant constructeurs ou aménageurs dont la plupart sont des professionnels avertis.

Des liens ou des échanges entre élus de plusieurs communes peuvent être développés à l'occasion de réunions ou visites organisées par le CAUE sur des thèmes ou sur des territoires.

Analyse des domaines d'intervention

La gestion du cadre de vie et les réflexions urbaines sont le plus important secteur d'intervention. Ce domaine concerne les questions liées aux traitements de façades donnant sur le domaine public (colorations, ravalements), le patrimoine, les conseils et avis sur les autorisations aux particuliers et promoteurs (permis de construire). Nous sommes appelés également à intervenir sur des questions liées aux Plans Locaux d'Urbanisme (analyses paysagères, règlements, zonages). Nous pouvons être amenés à conseiller les particuliers en lotissements ou en ZPPAUP (ou AVAP), ou à établir des fiches de recommandations en relation avec le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine .

L'habitat est le deuxième domaine d'intervention. La majorité concerne des réflexions, schémas et variantes sur des secteurs à urbaniser, lotissements et opérations groupées. Nous sommes aussi consultés pour des projets de construction de logements privés ou publics.

La production de logements et de secteurs d'extension urbaine est très importante, elle a un retentissement sur la vie des bourgs. Les grands maîtres d'ouvrages du département sont présents et produisent des opérations de qualité, mais de plus en plus en concertation avec les collectivités. Les promoteurs et aménageurs extérieurs opèrent même en milieu rural, dans des secteurs encore inexploités. La question de l'accueil de nouvelles populations a d'autres conséquences qui nécessitent également réflexion et concertation.

Les espaces et équipements de la commune viennent en troisième position. Il s'agit d'abord d'aménagements d'espaces accessibles au public. Ensuite viennent les mairies.

L'espace public (entrées et traversées de villages, rues, stationnements et cheminements), la restructuration des centre-bourgs, les abords d'équipements publics permettent un bon fonctionnement et une sécurité, ils facilitent l'accès aux activités et services, ils peuvent mettre en valeur le cadre de vie, ils accueillent des événements, des rencontres.

Le sport et le loisir occasionnent également des réalisations et se diversifient. L'accueil touristique est pour nous lié aux aides du Conseil général qui nous demande un avis sur les projets d'Habitat Léger de Loisir, d'aires de camping-cars. Pour l'hébergement de loisir (gîtes), nous sommes questionnés par les communes pour leurs propres investissements (indépendamment du conseil aux particuliers, cité ailleurs).

Quelques locaux communaux sont aussi liés à l'accueil, à la restauration.

Les équipements associatifs ou festifs, les locaux sportifs, salles de sport, piscines constituent des investissements importants. Nous sommes également présents aux jurys.

Le domaine scolaire, lié au développement démographique, donne lieu à des projets (écoles neuves ou extensions, accueil de la petite enfance). Nous pouvons assurer une pré-programmation, organiser une consultation de maîtres d'œuvre, informer ou proposer des visites. Nous pouvons animer une concertation avec enseignants ou parents.

Enfin, l'économie pour des surfaces commerciales ou de service, bâtiments et zones d'artisanat ou d'activité. Il faut y intégrer aussi le conseil pour de nouveaux bâtiments agricoles.

Modalités d'intervention

Les collectivités participent au coût supporté par le CAUE selon des modalités conventionnelles (élaborées avec l'aide de notre Fédération nationale) et un barème progressif (approuvé en Assemblée générale du CAUE de l'Ain et inchangé depuis 2003).

Notre activité est basée sur une forte présence sur le terrain (répartition des architectes-conseillers en secteurs géographiques) auprès des collectivités, sur un encadrement et un accompagnement professionnel, et sur un travail de documentation et de conseil juridique. Cette organisation est bien lisible et traduit en même temps un positionnement de l'ordre du service public plutôt que de la prestation individuelle.

Les membres de l'équipe s'informent et sont formés, ils peuvent être amenés à travailler sur des sujets thématiques et innovants.

Nos liens avec les professionnels facilitent les sollicitations des collectivités, et nous avons des partenaires qui peuvent nous aider ou vers lesquels nous pouvons adresser les élus.

APREMONT



Aménagement des abords de la mairie

Commanditaire : Commune

Mission : La réflexion avec le CAUE a permis de soulever différentes problématiques telles que le stationnement, les cheminements doux, l'accessibilité handicapés, la mise en valeur du site comme entrée de village et de la mairie, l'implantation des conteneurs à poubelles, les espaces verts, le monument aux morts, etc, et d'apporter des hypothèses répondant à ces problématiques.

Révision du PLU

Commanditaire : Commune

Partenaire : DDT

Mission : Participation aux réunions

ARTEMARE



Inauguration du four de Cerveyrieu

Commanditaire : Commune

Mission : Les conseils du CAUE ont été donnés dans le cadre d'une demande de subvention auprès du Syndicat Mixte du Pays du Bugey.

Le projet consiste en la rénovation du four : réfection de la toiture, piquage de l'enduit ciment pour faire un enduit à pierres vues à la chaux naturelle colorée par le sable.



Evolution du quartier des écoles

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite mener une réflexion sur ce quartier par un aménagement cohérent, situé en centre village, à proximité de la mairie, des services et commerces. Le but de ce travail est de redéfinir le site des écoles.

Des terrains sont pressentis rue Croix Rousse pour déplacer les classes de primaire dans un bâtiment existant d'une superficie de 900 m² au sol. Les services périscolaires et la cantine, actuellement éloignés du site, seraient implantés à proximité.

ATTIGNAT

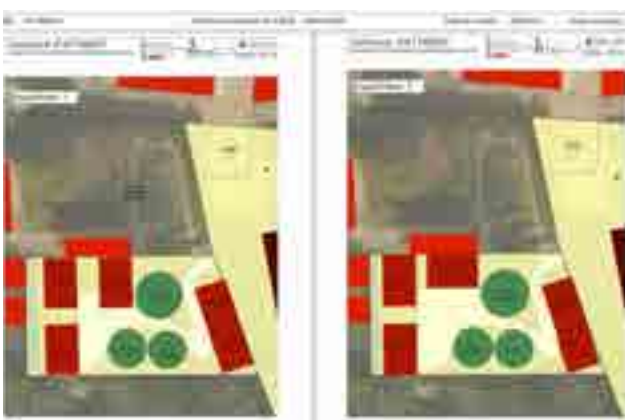


Evolution du centre village et des commerces

Commanditaire : Commune

Partenaire : Bourg Habitat

Mission : La commune a souhaité entreprendre une amélioration de l'attractivité du secteur central, en renforçant l'armature commerciale et en créant les conditions urbanistiques d'un décloisonnement, d'une meilleure visibilité et accessibilité, et d'une plus grande diversification. Le CAUE a aidé à évaluer la création potentielle d'environ 24 logements, d'une place et de stationnements publics, d'une liaison piétonne avec une future voie verte.



Bâtiments préfabriqués

Commanditaire : Commune

Mission : Sur demande de la mairie, cette réflexion a porté sur trois (ou quatre) nouvelles classes pour l'école, en préfabriqué, à proximité d'un groupe scolaire préexistant, sur une parcelle récemment acquise par la commune. Ont été évaluées plusieurs hypothèses d'implantation, d'accès, d'adaptation à la pente, de volumes bâtis, de matériaux, de couleurs et de végétation.



Château de Salvart

Commanditaire : Commune

Mission : Le Château de Salvart présente des problèmes d'accessibilité notamment en façade Est. Deux familles de solutions sont à évaluer. Des conseils ont été donnés sur le terrain, oralement, en complément d'une autre réunion, en tenant compte du contexte architectural et paysager.

BELLEY



Conseils aux particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Commune

BEYNOST



Schémas d'évolution de secteurs (PLU) des Terres Lignes et Château du soleil

Commanditaire : Commune

Mission : Dans le cadre du PLU, des secteurs importants de développement ont été établis. L'objectif est de bien appréhender le potentiel de chacun des sites (organisation, capacité, formes urbaines, paysage) et de mesurer les impacts sur la commune et les quartiers périphériques. Le programme concerne principalement l'habitat, mais également des équipements et espaces publics.

Projet de construction de logements

Commanditaire : DDT

Partenaires : Commune, Dynacité et y.architectes



Image : y.architectes

Mission : Participation au Groupe Technique pour les Opérations Urbaines (GTOU)

Conseils sur un projet de construction de 13 logements dans le centre ancien. Cette opération se situe dans le tissu villageois avec un bâti traditionnel. Elle prévoit la démolition d'une ancienne ferme (préservation et réhabilitation vivement souhaitée à l'origine, mais diagnostic structure défavorable). Le projet reprend une volumétrie villageoise et définit une placette en lien avec l'espace public de la rue.

BILLIAT



Aménagement d'un lotissement

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite aménager un terrain situé en zone 1AUc et 1AUa.

Situé en entrée de village, la perception du site est très importante et la commune souhaite maîtriser, en partie, l'image que donnera l'aménagement de ce terrain.

La commune veut développer un espace, un quartier mettant en valeur les qualités naturelles du site, valorisant les espaces verts, offrant une densité maîtrisée, favorisant la mixité des types de logements aussi bien que la mixité des usages... s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

BOURG-SAINT-CRISTOPHE

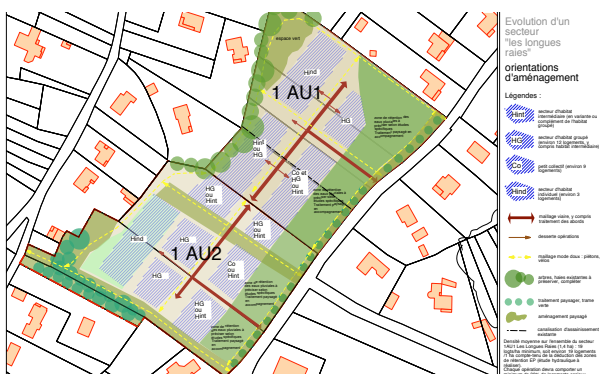


Schéma d'orientation pour le PLU

Commanditaire : Commune

Partenaire : Mme Dally-Martin, urbaniste

Mission : Sur la base des réflexions du CAUE concernant l'évolution des différents secteurs futurs d'habitat, il s'agit d'intégrer et d'adapter ces éléments dans le cadre des orientations d'aménagements du PLU.

BUELLAS



Image : Gerbe architectes

Eco-quartier

Commanditaire : DDT

Partenaires : Dynacité, Gerbe architectes, Commune, STAP 01

Mission : Participation au Groupe Technique pour les Opérations Urbaines (GTOU)

Le projet concerne la création de 17 logements sociaux, de type intermédiaire, en rez-de-chaussée + 1 étage, à situer à proximité de la Mairie, dans une démarche volontariste d'éco-quartier.

CEYZERIAT



Evolution du site des écoles

Commanditaire : Commune

Mission : Améliorer l'accès des parents aux écoles en créant un parking et une dépose-minute à proximité immédiate des établissements scolaires, sur le site actuel d'une ancienne ferme, qui sera démolie.

L'objectif était de donner de la qualité à cet espace (végétation importante adaptée au lieu, intégration de murets en pierre, adaptation à la pente) dont la fonction est au départ exclusivement fonctionnelle.

CEYZERIEU



Implantation de sanitaires publics en centre-bourg

Commanditaire : Commune

Mission : Concevoir des sanitaires publics en centre-bourg à proximité de la salle des fêtes, d'une aire de jeux, du boulo-drome et d'une aire de stationnements.

La priorité a été de proposer une architecture sobre avec un volume simple (toiture à deux pans) ainsi que des matériaux et des teintes neutres.

CHANAY



Orientations d'aménagement pour le PLU

Commanditaire : Commune

Mission : Proposer des orientations d'aménagement pour une zone à urbaniser du centre village, les objectifs étant de :

- Créer un quartier et ne pas produire un lotissement classique supplémentaire
- Favoriser la mixité des types de logements donc de la population ainsi que des activités associatives, de service, etc.
- Privilégier les espaces piétons et laisser au maximum la voiture en périphérie des espaces de vie du quartier.

CHATENAY



PROPOSITION 1



Evolution du bâtiment de la mairie

Commanditaire : Commune

Mission : L'objectif est de transformer les surfaces actuellement inutilisées en logements et de trouver une meilleure organisation des services communaux.

Logements en extension du centre village

Commanditaire : Commune

Mission : Réflexion sur le potentiel de construction en contre-bas des terrains de la mairie et de la salle communale. L'objectif est d'intégrer de nouveaux logements en extension du centre village sur des terrains très en pente, avec le souci de préserver l'identité paysagère du bourg.

CHATILLON-LA-PALUD



Restructuration des locaux de l'école et création d'une nouvelle mairie

Commanditaire : Commune

Mission : Les locaux de la mairie sont actuellement inadaptés et l'école compte deux classes dans des bâtiments modulaires déconnectés du reste de l'école. L'objectif est donc de créer une nouvelle mairie répondant aux besoins et de réadapter le bâtiment de la mairie comme complément pour l'école.

CHATILLON-SUR-CHALARONNE



Projet de 55 logements

Commanditaire : DDT

Partenaires : Commune, STAP, Corum architectes, bureau d'études Ametis

Mission : Participation au Groupe Technique pour les Opérations Urbaines (GTOU)

Le projet consiste à créer 55 logements (47 logements collectifs et 8 maisons mitoyennes), autour d'un espace végétalisé ouvert, en entrée de ville Est, sur le tènement d'un supermarché désaffecté.

CHAVANNES-SUR-SURAN



Image : G. Magnien architecte

Création de logements en extension du village

Commanditaire : Commune

Partenaires : Bourg Habitat, CDRA Bourg

Mission : Le CAUE a accompagné la commune dans son projet de création d'une extension du village dont le programme prévisionnel concerne du logement locatif et en accession, des logements adaptés pour les personnes âgées, du service et des commerces ainsi que des équipements socio-culturels (médiathèque et salle communale). Une AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) a été réalisée par les bureaux d'études Mozaïque Environnement et Urba Site. La maîtrise d'ouvrage est assurée par Bourg Habitat qui a été impliqué rapidement dans le projet. Un concours d'architectes, qui a permis de choisir l'agence Grégoire Magnien, a abouti à un projet d'aménagement global de l'opération (permis d'aménager en cours).

CHEIGNEU-LA-BALME



Création d'une place publique

Commanditaire : Commune

Mission : Sur la base d'une problématique d'accessibilité du bâtiment de la mairie, il a été conseillé à la commune de réfléchir à un aménagement global afin de créer une place publique conviviale et valorisante pour son centre bourg, un lieu ouvert sur le panorama naturel du Bugey.

CHEVRY



Aménagement du centre village

Commanditaire : Commune

Mission : Participation au jury (premier tour). La commune souhaite engager une réflexion sur le développement de son centre bourg et inscrire ce projet dans une démarche d'écoquartier. Le projet comprenant à la fois la reconversion de la friche d'une coopérative agricole, ainsi que les secteurs d'extension urbaine à vocation résidentielle et artisanale.

CONFORT



Aménagement de la mairie et de l'école

Commanditaire : Commune

Mission : Suite à l'étude sur la réflexion sur l'aménagement de la mairie et de l'école (CAUE février 2012), puis à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (développé par le bureau d'étude E.I.2A) et compte tenu de l'évolution de la commune, cette dernière souhaite développer une réflexion où la mairie serait réhabilitée en une école de 4 classes (au lieu de 3 dans l'étude précédente) et où, sur le même tènement serait réalisé dans le prolongement de l'école, la cantine et la bibliothèque.

CONFRAÑÇON



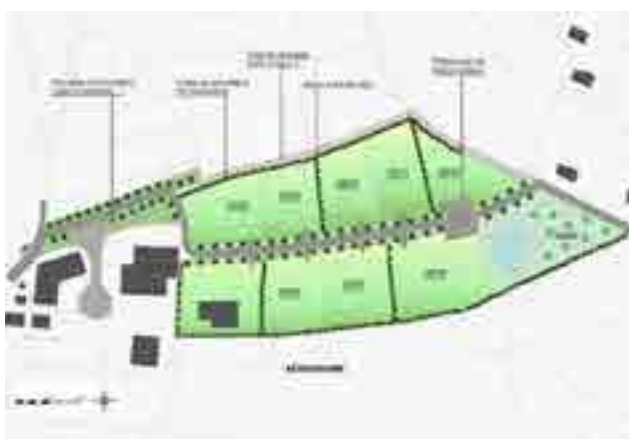
Réflexion urbaine, réaménagement de la traversée du village et implantation d'une surface commerciale, au Logis Neuf

Commanditaire : Commune
Partenaire : Conseil Général

Mission : La commune fait l'objet de nombreuses sollicitations sur le secteur du Logis neuf caractérisé notamment par la traversée de la route départementale 1079, toutes allant dans le sens de la densification bâtie et du développement de l'offre commerciale. La commune a souhaité faire évaluer, depuis 2010, avec l'aide du CAUE, l'impact prévisible et des alternatives ou compléments possibles à toutes ces opérations.

Un projet de supermarché de moins de 1000m², avec station-service, situé en pleine entrée Est de Logis Neuf a été évalué en fonction de cette réflexion (Zone UB soumis à l'amendement Dupont).

CORBONOD



Aménagement d'une zone d'activités

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite étendre une zone d'activités, en direction du nord, pour permettre aux entreprises qui le souhaitent de s'installer.

Une attention particulière est portée sur l'impact visuel des activités actuelles et futures.

Il est présenté une pré-étude paysagère qui permet de mieux intégrer les futures réalisations.

COURMANGOUX



Orientations d'aménagement pour le PLU

Commanditaire : Commune
Partenaire : Agnès Dally-Martin, urbaniste

Mission : Dans le cadre de l'élaboration du PLU, le CAUE a réalisé, en collaboration avec l'urbaniste, les orientations d'aménagement pour les zones 1AU et 2AU dans le village et dans le hameau de Roissiat.

CRAS-SUR-REYSSOUZE



Déplacement du Monument aux Morts

Commanditaire : Commune

Partenaire : BET CIERA

Mission : Les élus, en lien avec l'association locale des Anciens Combattants, ont décidé de déplacer le Monument aux Morts, de son emplacement actuel devant la mairie, au Nord de la rue du Marché, marquant l'entrée ouest du village. Le CAUE est sollicité par les élus pour les aider à évaluer l'impact prévisible d'un tel déplacement, et son lien avec les réaménagements à réaliser.

CROZET



Extension des écoles, de la cantine et du centre de loisirs

Commanditaire : Commune

Mission : La commune de Crozet souhaite répondre à un certain nombre de problématiques liées au fonctionnement de son école élémentaire et aménager un centre de loisirs dans le prolongement du terrain de l'école située dans le centre ancien de Crozet.

L'étude a abouti à une hypothèse d'aménagement qui a permis la mise en place d'un cahier des charges pour le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre sous la forme d'un marché à procédure adaptée sans remise de prestations.

DAGNEUX



Evolution des écoles

Commanditaire : Commune

Partenaires : Enseignants, Agence Seriziat (architecte), M. Saubier (AMO)

Mission : Suite à une première réflexion du CAUE concernant le programme et l'élaboration de différentes hypothèses d'évolution du site scolaire, une mission d'aide à la consultation d'architectes et d'un premier suivi-conseil du projet architectural a été confiée au CAUE. Les premières esquisses ont été présentées par l'architecte en charge du projet à l'ensemble de la commission scolaire avec l'accompagnement de l'AMO.

DIVONNE-LES-BAINS



Conseils aux particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Commune

DROM



Conseils aux particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Commune

DRUILLAT



Orientations d'aménagement pour le PLU

Commanditaire : Commune

Partenaire : Agnès Dally-Martin, urbaniste

Mission : L'objectif des orientations d'aménagement sur cette zone 1AU située dans le village est de permettre la création d'une zone d'habitat nouvelle qui s'inscrit dans la continuité du cœur de village pour une bonne intégration urbaine et sociale.

Cette continuité recherchée a été développée notamment à travers les volumétries des constructions à venir, la densité globale, la répartition des typologies, le traitement de la partie Ouest située en entrée de bourg, la préservation de la végétation existante qui crée des découpages paysagers sur l'ensemble.

INJOUX-GENISSIAT



Réflexion sur l'aménagement des espaces publics du hameau de Craz

Commanditaire : Commune

Partenaire : URBICAND

Mission : Le hameau présente un habitat groupé dense où les différentes composantes de l'espace public se confondent (circulation automobile, bus, appareils agricoles, circulation piétonne, stationnement...).

La réflexion porte sur une lecture générale du hameau ainsi que sur des points plus particuliers comme le carrefour et le parking situé à proximité de la fruitière ainsi que la salle communale et son stationnement.

IZERNORE



Etude cœur de village

Commanditaire : Commune
Partenaires : URBICAND, urbanistes et SEMCODA, bailleur social

Mission : Accompagnement de la commune dans l'étude de programmation urbaine réalisé par URBICAND.

JOURNANS



Suivi du lotissement «Au bourg»

Commanditaire : Commune
Partenaire : Dynacité

Mission : Un nouveau lotissement est en cours d'aménagement dans le prolongement du cœur de village. La commune a souhaité qu'un suivi des projets architecturaux des particuliers et de Dynacité soit réalisé afin de maîtriser l'aspect des constructions donc s'assurer de leur qualité et de la cohérence d'ensemble.

L'ABERGEMENT- CLEMENCIAT



Amélioration de la salle des fêtes et de la salle polyvalente

Commanditaire : Commune

Mission : La réflexion porte sur l'évolution des équipements communaux qui servent de salle des fêtes. Il existe une salle dans le cœur de village, mais celle-ci est devenue trop petite pour les besoins actuels, et une salle polyvalente (ancien hangar agricole), utilisée ponctuellement pour les grandes manifestations, mais qui nécessite de lourds travaux de mise en accessibilité et d'isolation.

LANTENAY



Réhabilitation de l'ancienne fromagerie

Commanditaire : Commune

Mission : L'étude a permis de confirmer le potentiel aménageable, en vérifiant les surfaces souhaitées pour le projet de la commune, afin de pouvoir créer des logements communaux et une salle communale. La réflexion a également permis de déterminer un principe d'aménagement qui concerne un espace public, l'accès au bâtiment et des stationnements.

LHUIS



Conseils aux particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Commune

MASSIGNIEU-DE-RIVES



Réfection de la façade d'un bâtiment communal

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite rénover les façades d'un bâtiment communal, situé sur la place du cœur de village, en face de la mairie et à proximité de l'église. L'objectif est de réhabiliter, à long terme, ce bâtiment en logements.

MIONNAY



Réflexion sur l'évolution du centre village

Commanditaire : Commune

Mission : La commune est soumise à une forte pression foncière (proximité de Lyon en particulier) et de nombreuses opérations de promotion immobilière sont prévues et concernent principalement le centre bourg. Afin de maîtriser et de rendre cohérente cette évolution (fonctionnement, densité, formes urbaines, habitat, commerces, équipements, espaces publics...), les élus ont confié au CAUE une réflexion comprenant une analyse de l'existant et des propositions d'évolution du centre. Les différents échanges avec les élus ont permis d'avancer progressivement sur des hypothèses cohérentes intégrant les différents enjeux de développement.

MONTCEAUX



Aménagement d'un terrain communal

Commanditaire : Commune

Partenaire : Communauté de communes Montmerle 3 rivières

Mission : La commune a acquis un terrain de 6700 m² à proximité d'équipements communaux (salle des fêtes, écoles, cimetière) afin de compléter l'offre de stationnement et de créer un espace public multi-usages (promenade, cheminements, espaces de jeux, de repos). Les hypothèses d'évolution du site proposées par le CAUE prennent en considération ces différents éléments de programme, à partir d'une analyse du site et de ses abords (situation en limite d'urbanisation, qualité des espaces publics proches).

MONTMERLE-SUR-SAÔNE



Suivi chromatique dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Commune

MONTREVEL-EN-BRESSE



Evolution du groupe scolaire

Commanditaire : Commune

Mission : Depuis fin 2011, la commune de Montrevel-en-Bresse a mis en place une commission chargée de la réflexion sur l'évolution du groupe scolaire (primaire et maternelle) par ses emprises et équipements, et s'est tournée vers le CAUE pour en vérifier le réalisme et les modifications à envisager.

NANTUA



Suivi en Zone de Protection, du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) :

Conseils aux particuliers



Rénovation de la toiture de la salle de catéchisme

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite rénover la toiture de la salle de catéchisme. Le bâtiment se trouve juste à côté de l'abbatiale dans le secteur I de la ZPPAUP et en zone UA du PLU.

Le bâtiment est accolé à l'Est à un mur de soutènement en pierre et au Sud à un garage. Sur ces deux points de jonction, des infiltrations d'eau sont apparues. Des propositions respectueuses du bâtiment et du site ont été faites à la commune.



Rénovation d'un muret

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite savoir comment il pourrait être envisagé de restaurer un mur de soutènement. Celui-ci, situé dans le secteur I de la ZPPAUP, le long d'une ruelle et du chemin de l'ancien cimetière à Nantua, présente des signes de fragilité. C'est un mur en pierre qui, sur les pentes, permet d'offrir des terrasses qui, parfois, servent de chemin et d'autre fois de jardin. Le mur est « gonflé » et de nombreuses espèces végétales le parcourent et fragilisent sa structure.

OYONNAX

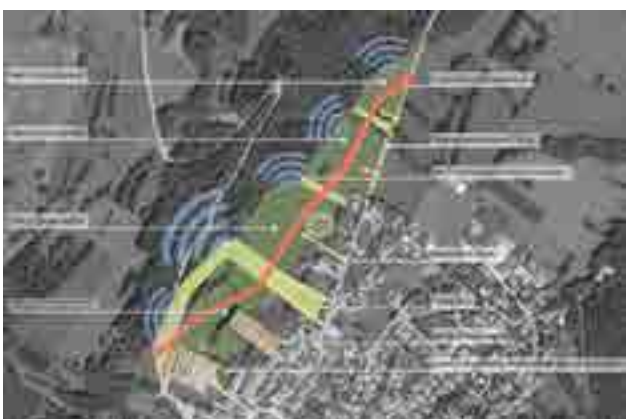


Extension de la mairie

Commanditaire : Commune

Mission : Les élus de la commune d'Oyonnax souhaitent développer une réflexion sur l'aménagement du site Goiffon et des propriétés alentour pour accueillir une extension de la mairie.

Les hypothèses ont permis d'apporter à ce site des espaces verts, du stationnement, des cheminements doux traversants ainsi que des locaux associatifs, commerciaux et des logements.



Aménagement d'un lotissement à Veyziat

Commanditaire : Commune

Mission : La commune a souhaité développer une réflexion sur l'aménagement d'un lotissement à l'entrée Nord de Veyziat. Le secteur jouxte une forme urbaine traditionnelle et une forme urbaine résidentielle. Les élus souhaitent développer un lotissement d'une quarantaine de parcelles de moins de 700m². La réflexion a en particulier porté sur les thèmes liés au développement durable et éco-quartiers en favorisant les coulées vertes, les liaisons douces avec le hameau, le traitement des limites et la mise en valeur des perspectives sur le paysage.



Aménagement du parc Oyonnalithe

Commanditaire : Commune

Mission : Situé au dessus du parc René Nicod, le parc Oyonnalithe n'est quasiment pas perçu alors qu'il offre des espaces de qualité. Il participe à une grande liaison verte qui relie les espaces de la forêt de Macretet – espaces naturels – au centre de la ville d'Oyonnax. La réflexion porte sur le problème de liaison entre le parc René Nicod et le parc Oyonnalithe, sur la manière d'acheminer les personnes sur le haut du parc, la gestion des parkings, des conteneurs, l'ouverture des perspectives...



Aménagement place Jeantet et terrain SERNAM

Commanditaire : Commune

Mission : La commune d'Oyonnax a souhaité développer deux réflexions sur des espaces très proches : la place Jeantet et le terrain du SERNAM. Les deux sites n'étant séparés que par la place de la gare, la réflexion a pu s'étendre sur cette dernière, sur la rue du Chemin de Fer ainsi que sur les abords. La réflexion a abouti à une réorganisation des espaces, une requalification du site du SERNAM ainsi qu'un renforcement et une mise en valeur de l'axe gare-église entre autres par l'implantation d'un marché couvert.

PERONNAS



Urbanisation du centre ville

Commanditaire : Commune

Mission : La commune a sollicité le CAUE afin que celui-ci mène une réflexion sur un secteur à proximité de la mairie et des commerces, en plein cœur de la commune.

Le bourg est traversé par la RD 1083 et plusieurs aménagements et opérations ont été réalisés dans le centre pour renforcer ce dernier. Les opportunités foncières qui existent dans ce secteur, en face de la mairie et des commerces, permettront de poursuivre les actions déjà menées.

PEROUGES



Orientations d'aménagement pour le PLU

Commanditaire : Commune

Partenaire : M. Gergondet, urbaniste

Mission : Après une phase d'étude du CAUE, en 2010, sur les orientations d'aménagement futures pour plusieurs zones à urbaniser sur l'ensemble de la commune, le cabinet d'urbaniste Gergondet a réalisé les orientations d'aménagement définitives, intégrées au PLU.



Aménagement de la place publique en entrée de Cité

Commanditaire : Commune

Partenaire : Bureau d'études Aintegra

Mission : Participation à l'inauguration de la place publique en entrée de Cité, sur laquelle le CAUE avait donné des recommandations en 2010.

PEYRIAT



Rénovation de la toiture de l'église

Commanditaire : Commune

Mission : La commune souhaite rénover la couverture de son église. Après un avis général sur le bâtiment, les conseils ont porté sur une méthode d'intervention et le choix des tuiles les mieux adaptées.

PONCIN



Conseils aux particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Commune

PONT D'AIN



Evolution des écoles

Commanditaire : Commune

Mission : Il existe actuellement une école maternelle dans le quartier du Blanchon, rive Ouest et une école maternelle et primaire au centre, rive Est, en face de la mairie. La commune ne peut pas conserver les bâtiments du Blanchon recevant 3 classes et a donc prévu une réserve foncière dans la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des Maladières. L'objectif est d'étudier différentes hypothèses de restructuration et d'évolution des écoles de la commune, sur le site de la ZAC et sur le site de l'école du centre, déjà occupée par 11 classes maternelles et primaires.

PORT



Liaison entre le village et la nouvelle opération à l'entrée Sud de la commune

Commanditaire : Commune

Partenaires : SEMCODA, maîtrise d'ouvrage et Dosse et Delers, maîtrise d'oeuvre

Mission : La commune de Port a comme projet l'aménagement d'un terrain d'environ 2,5 ha situé à l'entrée sud de la commune. Le site se trouve sur la liaison entre le bourg et les quartiers d'habitation, dans la continuité du centre du village. Le projet avait initialement pour objet la réalisation de 180 logements.

Au vu de la taille du projet et de l'impact qu'il aura sur le village, le CAUE a développé une réflexion qui a abouti à une étude requalifiant l'entrée Sud ainsi que la RD 1084 et de renforcer le centre bourg et le carrefour qui le dessert.

PREVESSIN-MOENS



Image : cr&on

Construction d'un groupe scolaire

Commanditaire : Commune

Partenaires : cr&on architectes, Novade

Mission : Participation au jury pour le projet d'un groupe scolaire comprenant 7 salles de classes (dont 3 classes maternelles et 4 classes élémentaires), d'un pôle CMS/RASED, d'une Bibliothèque Centre Documentaire (BCD), d'un espace de restauration commun aux classes maternelles et élémentaires +5 classes supplémentaires, et la réalisation d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH).



Conseils aux particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Commune

REPLONGES



Conseils couleurs pour des particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Syndicat Mixte Bresse Revermont Val-de-Saône

SAINT-ANDRE-DE-CORCY



Evolution du centre

Commanditaire : Commune

Mission : Le centre bourg est en pleine mutation avec la réalisation en cours ou future de nombreuses opérations immobilières. Les conséquences sur le fonctionnement urbain doivent être maîtrisées (augmentation du trafic automobile, du stationnement, continuité des cheminements doux, évolution des espaces publics, valorisation des bâtiments publics, liens avec la gare, etc). La réflexion propose des hypothèses évolutives sur ces bases.



Réflexion pour l'aménagement du parking de la gare et l'entrée de ville Sud-Ouest

Commanditaire : Commune

Mission : Les élus souhaitent réaliser de nouveaux parkings à proximité de la gare (nombre de voyageurs en constante augmentation - 420/jour, parkings existants complets - 130 places, stationnement sauvage de plus en plus courant). Une passerelle avec ascenseur a été réalisée pour que les piétons puissent traverser la voie ferrée du côté où la commune envisage d'acquérir deux parcelles pour réaliser le projet. Tout aménagement dans ce secteur aura un impact visuel fort sur l'entrée Sud-Ouest de la commune, ce pour quoi le CAUE a été sollicité.

SAINT-BENIGNE



Accessibilité de la mairie

Commanditaire : Commune

Mission : C'est sur demande des élus que le CAUE a été sollicité pour une aide à la réflexion portant sur le thème de l'accessibilité à la mairie. L'actuel niveau de la mairie, de la garderie et d'une salle associative, est plus haut de deux marches par rapport au niveau de la cour. Les élus souhaitent choisir entre un système d'élévateur ou de rampe. Par ailleurs, il a été constaté qu'un parvis fait souvent défaut pour les cérémonies (mariage, remise de médaille...).

SAINT-BERNARD



Création de logements groupés

Commanditaire : DDT

Partenaires : Commune, Habitat BVS, Gardenal Architecte

Mission : Participation au Groupe Technique pour les Opérations Urbaines (GTOU) pour un projet de logements groupés à l'entrée Est de la commune.

SAINT-ETIENNE-DU-BOIS

Projet de PLU

Commanditaire : Commune

Mission : Présence à une réunion de présentation du PLU

SAINT-TRIVIER-DE-COURTES



Entrées d'agglomération

Commanditaire : Commune

Mission : Les élus sollicitent depuis 2011 le CAUE sur le traitement des entrées de ville, notamment la Route de Bourg et de Chalon. Les réflexions portent ici sur les cheminements piétonniers, la végétalisation et le ralentissement des véhicules en entrée Nord, intégrant un récent pôle médical.

SAINTE-OLIVE



Evolution du centre village

Commanditaire : Commune

Partenaires : BE Urbanisme Réalités, SEMCODA

Mission : Dans le cadre de la transformation du POS en PLU, et après définition de deux secteurs de développement au centre village, les élus ont souhaité être en mesure de bien maîtriser cette évolution. La réflexion a pour objectif de fixer des exigences qualitatives pour les futures opérations en renforçant l'ambiance villageoise, en prenant en compte les aspects paysagers (entrées de village, espaces communs, de stationnement) et en intégrant un équipement communal.

SALAVRE



Conseils couleurs pour des particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Syndicat Bresse Revermont Val-de-Saône

SEGNY



Amélioration de l'entrée de ville Sud

Commanditaire : Commune

Mission : La commune a souhaité développer une réflexion sur l'aménagement de la route de Rosellets ainsi que sur le tènement qui la longe, sécuriser les circulations et aménager de l'habitat groupé. Différentes propositions ont été faites, chacune permettant de distinguer les usages, de marquer l'entrée, d'apporter des espaces de qualité tout en ne dénaturant pas l'identité du site.

SERMOYER



Conseils couleurs pour des particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Syndicat Mixte Bresse Revermont Val-de-Saône

SONGIEU



Création d'un hangar communal et d'une mairie

Commanditaire : Commune

Mission : La volonté est de réfléchir à l'aménagement d'un terrain communal pour la construction d'un hangar communal pour les services techniques, d'une mairie, de stationnements, d'une desserte et d'un espace public associé. Le site se situe au cœur du centre village. De cette réflexion découlent différentes réflexions qui orientent le projet. Une procédure adaptée pour la maîtrise d'œuvre est en cours.

THOIRY



Conseils aux particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Commune

THOISSEY



Conseils chromatiques aux particuliers

Commanditaire : Commune

TOSSIAT



Aménagement des abords du lavoir de la Chanaz

Commanditaire : Commune

Mission : La commune a en projet d'aménager les abords du lavoir de La Chanaz, situé à proximité du village. Lieu de promenade et de découverte du patrimoine rural, le lavoir se trouve dans un paysage privilégié, entre prairies et relief arboré. Ce lavoir est typique et a été bien entretenu, ce qui en fait un élément de petit patrimoine à valoriser. La proposition d'aménagement consiste à mettre en valeur le lavoir et à créer un lieu de loisirs.

TRAMOYES



Evolution d'une rue de centre-bourg

Commanditaire : Commune

Mission : L'objectif de la réflexion consiste à assurer une continuité de cheminements doux le long d'une rue fréquentée au centre village, permettant également de ralentir la circulation automobile et d'améliorer la qualité paysagère du site.

TREFFORT-CUISIAT



Evolution d'aménagements d'espaces publics en centre bourg, création d'une médiathèque et intégration des locaux de la communauté de communes dans un ancien bâtiment

Commanditaire : Commune

Partenaire : Agence Sénéchal Auclair architectes

Mission : Suivi du projet des architectes retenus et présence à l'inauguration de l'ensemble des équipements et aménagements urbains au Sud de la place du Champ de Foire.

Une réflexion a été menée en amont par le CAUE, à partir de 2009, concernant l'évolution des locaux de la mairie, des locaux de la communauté de communes et de la bibliothèque.

Il a été décidé en 2011 de créer un nouveau bâtiment pour la médiathèque, d'intégrer les locaux de la communauté de communes dans l'ancienne école de filles et d'aménager les espaces publics liés à ces bâtiments.



Conseils aux particuliers dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Commune



Etude Ponterosa-Causse-Monod

Modernisation du camping de la Grange du pin

Commanditaire : Commune

Partenaires : Ponterosa Architectes, Causse Paysagiste «Intérieur et paysage», Géomètre Monod&associés.

Mission : Consultation pour désigner le prestataire qui réalisera le plan d'aménagement d'ensemble ainsi que la rédaction de cahiers des charges à destination des futurs concepteurs ou prestataires.

La commune a souhaité initier une conception « paysagère » d'ensemble exemplaire à définir dans un projet global d'aménagement.

Ce projet prévoit le développement de l'offre d'hébergement par l'installation d'hébergements flottants sur le plan d'eau: HLL sur barges/flotteurs positionnées contre la digue de l'étang, en face de la plage.



Création d'un tennis-couvert

Commanditaire : Commune

Mission : Réalisation d'un cahier des charges sommaire en vue de la consultation des architectes pour la création d'un tennis couvert d'un court, sur le site actuel du gymnase.

Une étude avait été réalisée par le CAUE précédemment afin de définir l'implantation la plus adéquate pour la bonne intégration dans le paysage de ce futur équipement.

Une consultation d'architectes a eu lieu en vue de la réalisation du bâtiment et de l'amélioration des abords mais le projet est en suspens pour le moment.

TREVOUX



Conseils chromatiques dans le cadre d'une convention

Commanditaire : Commune

Partenaire : STAP

VILLARS-LES-DOBES



Image : i architecture

Projet de logements

Commanditaire : DDT

Partenaires : Commune, AST Groupe, i architecture

Mission : Participation au Groupe Technique pour les Opérations Urbaines.

Il s'agit d'un projet de 32 logements en accession (collectifs et maisons individuelles) sur un tènement occupé actuellement par une grande maison des années 1960/70, à démolir. Le projet se situe dans une zone résidentielle, à proximité du Parc des Oiseaux.

Conseil aux intercommunalités

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTREVEL-EN-BRESSE



Réflexion sur l'évolution de la base de loisirs «Plaine Tonique» et suivi des équipes de conception

Commanditaire : Communauté de communes
Partenaires : Traces TPI, bureau d'études
ARTER, Ain Tourisme

Mission : Dans le cadre d'une démarche globale sur le positionnement touristique du territoire de Montrevel-en-Bresse entamée en 2010, et sur la base d'un partenariat avec Ain Tourisme, la collectivité s'est tournée vers le CAUE afin d'être accompagnée dans une réflexion sur la réorganisation des aménagements et équipements futurs pour la base de loisirs située sur Malafretaz.

Restructuration et extension de la mairie et du siège de la Communauté de communes

Commanditaire : Communauté de communes
Partenaires : SEMCODA (AMO) et Delers Architectes Associés

Mission : Le CAUE a participé à l'élaboration finale d'un cahier des charges et à un jury de concours sur la structuration et l'extension de la mairie et du Siège de la Communauté de Communes.



Image : Delers architectes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE TREFFORT EN REVERMONT



Inauguration du gymnase intercommunal à Saint-Etienne-du-Bois

Commanditaire : Communauté de communes
Partenaire : Agence Mégard architectes

Mission : Accompagnement préalable pour la préparation du concours d'architectes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DE BERTHIAND



Abords du lac de Samognat

Commanditaire : Communauté de communes, SIVU, Conseil Général

Mission : La Communauté de Communes des Monts de Berthiand a souhaité que le CAUE développe une réflexion sur les abords du lac de Samognat afin de conserver le site et de le valoriser tout en répondant à ses différentes problématiques comme les conflits d'usage, les cheminements doux, le stationnement...

Le CAUE a développé une réflexion afin de préserver la nature du site tout en maîtrisant mieux ses usages (stationnement, aire de pique-nique, cheminements, etc).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC DE NANTUA (CCLN)



Image :
Garance Paysage

Tour du lac

Commanditaire : Communauté de communes
Partenaires : Verdi Ingénierie et Garance Paysage

Mission : Accompagnement dans le cadre du suivi de l'étude du Tour du lac réalisé par le CAUE en 2009. Accompagnement de la commune sur l'étude du tour du lac développé par Verdi Ingénierie et Garance Paysage.



Gestion du site classé

Commanditaire : Communauté de communes
Partenaires : DREAL, STAP, DDT, CG, ONF, SDIS, SIVU, CCLN, commune de Nantua, Commissariat au Massif du Jura, CLD, Syndicat Mixte du Haut-Bugey, CDDRA

Mission : Le Comité de Gestion a pour objectif de donner un avis à chacun des projets proposés autour du lac.

Conseils donnés pour le restaurant Belle Rive, statuette en bois, hotel-restaurant Le Némé, pose d'un ponton, réalisation d'un merlon, une œuvre d'art à Port.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTMERLE 3 RIVIÈRES



Suivi chromatique de la zone d'activités Visio-nis dans le cadre d'une convention.

Conseil au Département

Préparation de la convention entre le Conseil Général et le CAUE
Présentation de l'Agence Technique Départementale
Participation à la Commission Tourisme
Participation à la sélection des opérations de logements exemplaires
Échanges sur «Construire moins cher et avec le bois», avec la participation de l'ADIL

Des conseils ont été donnés, à la demande du Conseil Général, sur les thèmes suivants :

Campings et bases de loisirs :

CHAVANNES-SUR-SURAN	Création d'une aire de vidange pour camping-car
VILLIEU-LOYES-MOLLON	Implantation d'Habitations Légères de Loisirs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTREVEL-EN-BRESSE	Implantation d'Habitations Légères de Loisirs à la base de loisirs «Plaine Tonique»
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE CHALAMONT	Construction d'un bâtiment modulaire de sanitaires au camping de La Nizière à Saint-Nizier-le-Désert

Constructions industrielles :

BELIGNIEUX	Construction d'un bâtiment industriel
BLYES	Extension d'un bâtiment industriel
CHATEAU-GAILLARD	Construction d'un bâtiment industriel
SAINT-DENIS-LES-BOURG	Construction d'un bâtiment industriel
VIRIAT	Construction d'un bâtiment industriel
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SAINT-TRIVIER-DE-COURTES	Transformation d'un ancien garage
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN BELGARDIEN	Construction d'un bâtiment industriel à Châtillon-en-Michaille
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE CHALAMONT	Construction d'un bâtiment industriel à Chalamont

Bâtiments éducatifs :

SAINT-DIDIER-DE-FORMANS	Participation à un jury pour le projet d'un collège
--------------------------------	--

Commerces :

ARS-SUR-FORMANS	Commerce en centre village
CONFRANÇON	Implantation d'une surface commerciale au Logis Neuf
SAINT-TRIVIER-DE-COURTES	Vitrine commerciale

Cimetière :

AMBERIEU-EN-BUGEY	Inauguration du carré musulman intégré au cimetière
--------------------------	--

Actions auprès de l'Etat

PREFECTURE

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de l'Ain

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Elaboration de fiches pédagogiques sur le sujet de l'aménagement urbain

Participations aux réunions de groupes techniques pour les opérations urbaines (GTOU)

Participation à la Conférence «Hiérarchiser les voies»

STAP

Rencontre de l'équipe du CAUE avec l'Architecte des Bâtiments de France, Emmanuelle DIDIER

Divers partenariats - Etudes

AIN TOURISME



Site des grottes de Cerdon à Labalme

Commanditaire : Ain Tourisme

Mission : Ain Tourisme s'est adressé au CAUE pour avoir des conseils pour un projet de construction d'un bâtiment d'accueil, boutique et sanitaires.

Les propriétaires ont souhaité faire appel à un architecte pour la réalisation de ce bâtiment.

Le CAUE a accompagné les propriétaires en amont du projet, suite à la demande d'Aintourisme.

MAISONS FAMILIALES RURALES (MFR)

MFR de Balan



Evolution du site de la Maison Familiale Rurale

Commanditaire : MFR de Balan

Mission : La MFR accueille en alternance 270 élèves pour des formations concernant les métiers de bouche. Les locaux se répartissent dans différents bâtiments sur un site de 5 ha. L'objectif de la réflexion est d'évaluer le fonctionnement de l'établissement, de définir un programme pour l'avenir et de proposer des hypothèses d'évolution pour l'ensemble du site.

MFR de Péronnas



Evolution du site de la Maison Familiale Rurale (MFR)

Commanditaire : MFR de Péronnas

Mission : La MFR de Péronnas compte environ 350 jeunes dans les domaines de l'horticulture, le paysage, la vente, l'accueil et le service, de la 4ème au BTS. Cette structure d'enseignement souhaite améliorer ses locaux (le site comprend un château du XIXème, une ferme et deux bâtiments d'enseignement plus récents) et développer une mise en valeur du parc dans une idée de « maison du paysage » en y intégrant une démarche éco-citoyenne et de développement durable. Il s'agirait d'ouvrir le parc vers l'extérieur, principalement à destination des écoliers et des collégiens.

PATRIMOINE DES PAYS DE L'AIN (PPA)



La grosse grange

Commanditaire : Patrimoine des Pays de l'Ain
Partenaire : Communauté de communes de Pont-de-Vaux

Mission : L'association Patrimoine des Pays de l'Ain a acquis l'ensemble bâti et les abords de la «Grosse grange», dont l'état est alarmant, à Ozan. Cette dernière sollicite le CAUE. afin d'évaluer des hypothèses d'intervention. Le but de l'acquisition est de sauvegarder le bâtiment principal dans son lieu, au coût le plus faible. Par la suite, celui-ci pourra être cédé à un utilisateur qui respectera son caractère.

Participation à la publication du livret «Lavoirs de l'Ain», réalisé par PPA, et à la diffusion d'un dépliant «Patrimoine et ressources documentaires de l'Ain».

Présentation d'un exposé sur le thème de l'architecture vernaculaire, lors de la journée «Connaissance du département – Architecture des Pays de l'Ain».

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA MOYENNE REYSSOUZE



Construction d'un hangar de traitement de l'eau

Commanditaire : SIEMR

Mission : Le SIEMR a sollicité l'appui du CAUE pour le projet de hangar de traitement de l'eau :

- Consultation d'architectes sur références et expériences dans le mois de Janvier 2013
- Propositions architecturales innovantes, le hangar devant être hors gel et extensible
- Aide à la rédaction d'un avis d'appel à candidature pour la consultation d'architectes,
- Participation à la sélection du lauréat et suivi de conseil du dossier.



Conférence archi-bois SPIDO

Le CAUE a été associé à la journée du Salon des Produits Innovants et Design d'Oyonnax avec FIB 01 partenaire de ce salon, au travers de l'exposition de «la Maison départementale de la filière bois de l'Ain» et par une conférence sur «Les aspects du Bois dans l'Architecture de l'Ain».

Salon de l'habitat



Le CAUE de l'Ain et FIB 01 se sont associés de nouveau cette année pour animer un stand commun au Salon du 4 au 7 Octobre.

Le thème de la construction bois dans notre département a été abordé au travers d'une exposition «Construire en bois, dans l'Ain c'est possible», exposition de réalisations bois par des constructeurs et entreprises bois de l'Ain, accompagnés pour la plupart d'architectes.

Une rencontre avec les professionnels a eu lieu sur le stand ainsi qu'une présentation de l'exposition.

Inauguration de la «Maison départementale du bois» Visiobois à Cormaranche-en-Bugey



Le bâtiment s'inscrit dans un site consacré à la promotion du bois, comprenant un pôle de formation avec l'Ecole Technique du Bois et la Maison Familiale Rurale (MFR).

Les réflexions et objectifs ont été définis en partenariat et en collaboration avec divers partenaires.

La Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville a lancé un appel à candidature et retenu l'agence Mégard architectes pour la maîtrise d'œuvre.

Cet équipement est au service de la filière bois, FIB 01 en assurant aujourd'hui le fonctionnement.



Présentation à l'école d'Ingénieurs ECAM de formation Arts et Métiers de l'exposition « Construire avec le bois dans l'ain »

Contrats globaux de Développement / Contrat de Développement Rhône-Alpes

CDDRA Bassin de Bourg-en-Bresse, Cap 3B



Action : « Associer les acteurs du territoire pour renouveler l'offre d'habitat »

Cette action a été lancée en 2006 dans le cadre d'un contrat de développement avec la Région Rhône-Alpes et le Syndicat Mixte Cap 3B.

Le CAUE de l'Ain conduit cette action qui a pour but d'accroître la capacité du territoire à renouveler l'offre d'habitat dans le cadre du développement durable.

L'objectif est d'accompagner 6 collectivités dans la démarche AEU, l'ADEME aidant la mise en place en apportant un soutien financier et le CAUE en assurant le relais. Dans un même temps, cette action a permis de mettre en place l'animation d'un réseau d'acteurs (élus, organismes acteurs, professionnels) avec des rencontres, des visites et des voyages.

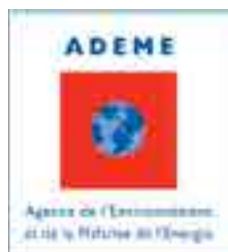
Le portail Développement Durable sur le site internet du CAUE bénéficie d'un nombre important de visites (près de 90 000).

L'année 2013 a été marquée par les différentes réunions du « Groupe de pilotage » qui ont permis d'éditer une brochure sur « l'habitat durable », regroupant toute l'expérience de ces dernières années.

Une manifestation annuelle (7ème rencontre du Développement Durable de Cap 3B) a également permis d'échanger sur les démarches portées et sur les diverses réflexions d'habitat en terme de développement durable au sein du territoire.

Ainsi, l'année 2013 portait le message : « transformer l'essai » pour que l'expérience devienne une pratique courante et exemplaire pour les élus.

Les Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU) :



AEU de Chavannes-sur-Suran

Concours Bourg Habitat

Désignation du lauréat : Agence G. Magnien architectes

AEU du SIVOM et de la Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse

AEU intercommunautaire et participative finalisée

AEU de Curtafond

Inauguration de l'opération de logements le «Clos des Erables»

CDDRA Avenir Dombes Saône



En partenariat avec le SCOT Val de Saône et le SCOT de la Dombes

AEU : Etudes finalisées
Restitution générale

CDRA Bugey



Concertation suite actions

Participation au CLD (Contrat Local de Développement)

CDRA Bresse Revermont Val de Saône



Dernière mission de conseil couleur

Participation au CLD (Contrat Local de Développement)

CDDRA Plaine de l'Ain - Côtière

Participation aux Ateliers territoriaux

SCoT- Schéma de Cohérence Territoriale

SCOT BOURG-BRESSE-REVERMONT



Une mission d'accompagnement a été confiée au CAUE de l'Ain par le Syndicat Mixte en charge du Schéma de Cohérence Territoriale Bourg Bresse Revermont pour l'accompagner dans la révision du SCoT vis-à-vis des problématiques paysagères et de l'habitat durable. Le bureau d'études Algoé est en charge de cette révision.

Un premier diagnostic du territoire a été restitué par le CAUE le 23 octobre 2013 auprès de la commission habitat. La Convention Européenne ratifiée par la France en juillet 2006, précise que le paysage « désigne une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »

SCOT DE LA DOMBES ET SCOT VAL DE SAÔNE



Présentation de la démarche de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme.

Expositions

Le CAUE prête des expositions dont il est auteur ou co-auteur pour la plupart d'entre elles ou qu'il a acquises, sur les thèmes de l'architecture, l'urbanisme et le paysage, l'environnement et le cadre de vie en particulier. Les informations sur nos différentes expositions sont consultables dans notre catalogue papier ou sur notre site, rubrique «Expositions de CAUE de l'Ain».



Cette année, nous avons conçu une nouvelle exposition «Construire en Bois dans l'Ain, c'est possible», en partenariat avec FIB 01, présentant des exemples intéressants d'habitations réalisées par des constructeurs et entreprises de l'Ain. Elle a été réalisée pour le dernier salon de l'habitat de Bourg et elle a notamment été présentée à l'ECAM, école d'ingénieurs de formation Arts et Métiers.



Une autre exposition sur les espaces publics accessibles à tous, a également été créée, s'appuyant sur la série de visites d'opérations dans l'Ain et les départements voisins. Cette dernière a été montrée pour la première fois, lors d'une session du Conseil Général en Octobre dernier.

Toutes les expositions proposées sont conçues pour être aisément transportables et «installables» en tous lieux.

Nous empruntons aussi parfois des expositions à l'extérieur du département, comme cette année pour la Direction Départementale des Territoires. En effet, nous avons fait venir une exposition «Habiter sans s'étaler» du CAUE de l'Hérault pour accompagner des ateliers Écoquartier.

Durant l'année, nous avons eu 33 sorties avec 13 expositions différentes, dans 26 lieux et avec 16 partenaires.

Publications

CONCOURS DE LA NATURE



Brochure sur le thème de l'aménagement paysager

Complétant deux autres publications du CAUE de l'Ain sur le thème de la qualité des espaces publics, « Aménagement paysager, avec le concours de la nature » s'appuie sur les réalisations des communes candidates au Prix Spécial d'Aménagement Paysager du Comité Départemental de Fleurissement 2013. Démontrant que chaque lieu détermine son projet, la brochure s'adresse principalement aux communes qui, de plus en plus, prennent en charge les aménagements paysagers et les intègrent à leur projet global de mise en valeur de l'espace public.

UNION REGIONALE DES CAUE



L'AMENAGEMENT URBAIN DE VOTRE COMMUNE

Réalisation de fiches de sensibilisation

Commanditaire : Direction Départementale du Territoire

Partenaire : STAP

Mission : Un guide sur « L'aménagement urbain de votre commune » est en cours d'élaboration en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires de l'Ain. Il se composera de 5 thématiques sur l'urbanisme et l'architecture présentant des exemples pour encourager l'initiative des élus en la matière.

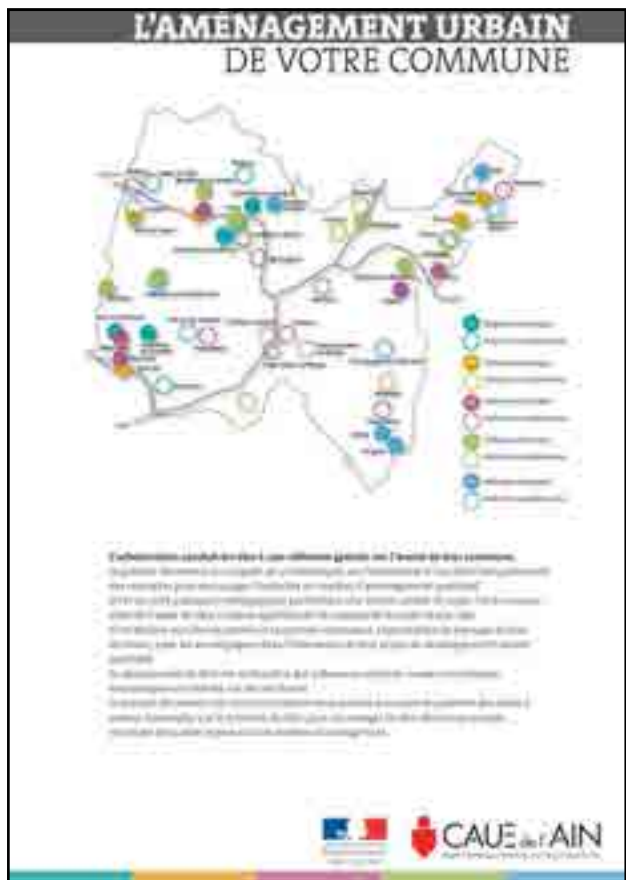
Les 5 thématiques se répartiront de la manière suivante :

- Thème 1 : Aménagement de cœur de bourg : conforter et affirmer l'attractivité du centre
- Thème 2 : Intervention dans le tissu ancien – renouvellement urbain
- Thème 3 : Extensions urbaines durables – L'habitat
- Thème 4 : Extensions urbaines durables – Les zones d'activités
- Thème 5 : Les espaces de transition et les franges urbaines.

Il s'agira d'un outil pratique et pédagogique permettant d'aider les élus à mieux appréhender la complexité du sujet et leur rôle.

L'objectif est la recherche d'un développement urbain respectueux de l'espace, cherchant à utiliser au mieux les terrains et bâtiments disponibles, respectueux des paysages bâtis et naturels.

Ce guide sera téléchargeable sur le site internet du CAUE de l'Ain.



HABITAT DURABLE Bassin de Bourg-en-Bresse

Brochure sur le thème de l'habitat durable

Commanditaire : Cap 3B

Partenaires : Bourg-en-Bresse Agglomération, Hélianthe, SCot BBR, Conseil Général 01, Région Rhône-Alpes, ADEME

Mission : Au seuil du XXIème siècle, le Bassin de Bourg-en-Bresse propose de renouveler l'offre d'habitat dans un esprit de développement durable. Avec le CAUE, un réseau d'acteurs a été constitué et plusieurs Approches environnementales de l'urbanisme (AEU) ont été mises en œuvre.

Dans cette optique, cette publication invite à tirer parti de ces expériences pour bâtir de nouveaux projets.



Centre de documentation

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Le Centre de documentation du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain est un centre spécialisé dans les domaines de l'architecture, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'environnement. Il comprend un fonds local traitant ces thèmes et aussi de l'histoire ou de la géographie du département.

Il se compose d'une bibliothèque de 5000 ouvrages ou rapports, d'une base d'images numériques de plus de 90 000 photographies (portant essentiellement sur le département de l'Ain et constituée dans le cadre des interventions des architectes-conseillers sur le terrain), de cédéroms, vidéos et DVD (env. 250 documents), d'expositions (35). Il reçoit une quarantaine de périodiques (gratuits et payants).

Le suivi de nombreux dossiers documentaires est assuré et une revue de presse est effectuée depuis 1984 sur une vingtaine de sujets (architecture, bois, environnement, logement, patrimoine, ...) à partir des articles du Progrès et de la Voix de l'Ain.

Le Centre de documentation diffuse de la documentation gratuite, documents produits par le CAUE ou fournis par différents partenaires.

Le Service documentation gère le site internet du CAUE et met en ligne de nombreux documents techniques informatifs comme par exemple sur les espaces publics accessibles ou sur le droit des marchés publics. Il propose aussi des bibliographies thématiques à partir de son fonds documentaire.

Un travail de veille est réalisé sur la construction ou la rénovation des équipements publics dans l'Ain. Ce travail documentaire alimente une base de données.

ACCÈS À LA DOCUMENTATION

Le Centre de documentation est ouvert à tous publics (professionnels, enseignants, étudiants, collectivités locales, particuliers ...). Il a aussi un usage interne. Il dispose d'un espace de consultation/travail.

Conditions de consultation

La consultation est gratuite. Le centre de documentation est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45. Il est préférable de prendre rendez-vous pour un meilleur service.

Le fonds documentaire est informatisé avec le logiciel Alexandrie qui permet un accès par l'ensemble des rubriques de la notice (auteur, titre, mot-clef, descripteur géographique, date de publication, ...). Le catalogue a été mis en réseau intranet de manière à ce que chaque membre de l'équipe du CAUE puisse, à partir des formulaires de recherche, l'interroger depuis son poste informatique, consulter les notices ou télécharger des images. Une partie de la base documentaire (notices, imagerie, fiches techniques d'expositions en prêt au CAUE) est aussi accessible depuis le site internet du CAUE : www.caue-ain.com. Cela représente plus de 30 000 références accessibles en ligne.

La bibliothèque est classée selon la Classification Décimale Universelle.

SPÉCIFICITÉS

Parmi les thèmes traités, l'architecture traditionnelle de l'Ain, le bois dans la construction et l'architecture de terre, le développement durable, le paysage, sont particulièrement développés, en bibliothèque comme en images.

La base photographique très fournie illustre 35 années d'évolution des villages et des paysages de l'Ain et constitue en elle-même un véritable patrimoine.

Une autre spécificité du centre de documentation est le prêt d'expositions, gratuit dans le département de l'Ain. Les expositions sont toutes conçues pour un transport aisé en voiture et leur mode d'installation est simple. Si besoin, des grilles Caddie peuvent être louées au prix de 40 € par semaine les 10 grilles.

Le centre de documentation du CAUE travaille en réseau avec différents partenaires. La base a pu être indexée grâce au « Thésaurus A.U.E. » (Architecture, Urbanisme, Environnement) dont le CAUE de l'Ain est coauteur avec les CAUE du Nord, du Rhône et du Val d'Oise. Le thésaurus est un langage documentaire fondé sur une structuration hiérarchisée de domaines de connaissances et dans lequel les notions sont représentées par des termes choisis. Il est conçu pour constituer un langage commun à tous les CAUE.

Un thésaurus géographique a également été créé et l'indexation géographique des images a été très détaillée. Le public peut ainsi trouver de très nombreuses photographies de sa commune ou de son hameau à partir du site internet du CAUE.



THÉSAURUS AUE

Nouvelle édition 2014

Le Thésaurus AUE des termes d'architecture, d'urbanisme et d'environnement dont la première édition est parue en 1999, constitue un outil de travail utilisé aujourd'hui par l'ensemble des CAUE ainsi que par certains partenaires dans ces domaines.

Fruit de la collaboration des CAUE de l'Ain, du Nord, de l'Oise, du Rhône et du Val d'Oise, le Thésaurus AUE a fait l'objet de mises à jour régulières, de façon à permettre à cet outil de s'adapter à l'évolution du langage des domaines concernés.

Voici donc la cinquième édition 2014, enrichie de près de 300 termes. Sur les 25 tableaux qui hiérarchisent les 4800 termes présents dans le thésaurus, les tableaux Education, Habitat et Santé ont été largement complétés et restructurés.

L'ensemble des termes ainsi revus, complétés et corrigés se présente en deux volumes, l'un sous forme de tableaux hiérarchisés, le second sous forme d'une liste permutée incluant les non-descripteurs.

Livré au format PDF sur CD-Rom ou en version papier.



CAUE⁹⁵

BON DE COMMANDE

À retourner au Service documentation du CAUE du Val d'Oise, Moulin de la Couleuvre, rue des Deux Ponts, BP 40143 Pontoise, 95304 Cergy-Pontoise cedex
TEL - 01 30 38 68 68 / FAX- 01 30 73 97 70 / CAUE95@CAUE95.ORG

NOM, PRÉNOM :

ORGANISME :

ADRESSE :

CODE POSTAL :, VILLE :

DATE : SIGNATURE :

désire commander exemplaire(s)
de l'ouvrage: **Thésaurus AUE 2014**

format PDF sur CD-Rom :
35 € l'exemplaire + 2 € FDP

version papier : 30 € + 4,50 € FDP

Règlement joint par chèque à l'ordre
du CAUE du Val d'Oise.

Vous souhaitez une facture :

oui non

Voyage d'études

MOSCOU ET SAINT-PETERSBOURG



« Green Project » à Moscou : Festival International des technologies innovantes en architecture

Festival annuel montrant les derniers développements des principaux producteurs de matériaux et technologies de construction et d'architecture notamment, au cours duquel a lieu le concours d'architecture russe et étrangère, dont les constructions mettent en oeuvre des technologies innovantes et respectueuses de l'environnement.

150 projets présentés lors du concours.

La nouvelle salle de spectacle de la commune de Reyrieux, Le Galet, de l'architecte Etienne Mégard a obtenu le 2ème prix.

Présentation par Nicole Singier de l'action sur l'habitat durable sur le territoire du bassin de Bourg-en-Bresse en conférence et participation en tant que membre du jury du concours.

Edition

Préparation de la brochure «Habitat durable, des bases pour un avenir» avec Cap 3B

Préparation du livret «Aménagements paysagers» avec le Comité Départemental de Fleurissement

Article écrit par Nicole Singier dans Maisons Paysannes de France, n°190, 2013, p. 15-17 : La Dombes, paradis du pisé.

Communication

Emissions sur Radio Tropiques en Mai 2013 (Sujet : l'Habitat durable) et en Mars 2014 (Sujet : Bilan de l'action de Nicole SINGIER en tant que directrice du CAUE)

Emission sur RCF

Le Progrès, exposition DATAR(Juin 2013)

Communes de l'Ain, entrées de villes

«En bref» n°10, Spécial communes

Sensibilisation

Espaces publics accessibles à tous avec Patrimoine Rhône-Alpin, à Lyon

Habitat durable
Comité de la Légion d'Honneur, à Bourg-en-Bresse

Pédagogie

Accueil de stagiaires :

- Loane, en 3ème
- Marylou, en 1ère année de BAC Professionnel «Assistant d'architecte»
- Exposé aux étudiants de l'Ecole Nationale d'architecture de Lyon, à Serrières de Briord

Information de professionnels

Les vendredis du bois, avec FIB 01

Formation interne

Construire en bois - Formation de 10,5 jours (DIF) pour un architecte-conseiller

Réussir des événements et manifestations - Formation de 2 jours
et le chargé de communication - Formation de 3 jours (DIF) pour un agent administratif

Construire un dossier documentaire : du papier à l'électronique - Formation de 2 jours (DIF) pour un agent administratif

Approche Environnementale de l'Urbanisme 2 - Formation de 2 jours, pour 2 architectes-conseillers

Premiers secours PSC 1 - Formation d'1 jour pour 1 agent administratif et 2 architectes-conseillers

Actions extérieures en réseaux

UNION REGIONALE DES CAUE



L'Union régionale des CAUE Rhône-Alpes
Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

et la Région Rhône-Alpes



Publication de la brochure «L'Union régionale des CAUE Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes»

Le réseau des CAUE en région a édité une brochure présentant ses actions et réalisations, ainsi que le partenariat du Conseil régional.

Le document présente également la recherche de qualité des paysages et de l'architecture à travers des commentaires illustrés, pour l'Ain par exemple : opération «Cœurs de village», actions concernant l'habitat et l'urbanisme durable : approches environnementales de l'urbanisme ainsi que sur les espaces naturels et l'environnement (sensibilisation au paysage bocager).

Rencontre régionale à Villefranche-sur-Saône sur le thème «Recomposer le territoire»

Selon les travaux initiés par la Datar, les petites villes et les territoires intermédiaires occupent une place particulière dans l'organisation urbaine française : une quasi « exception culturelle » dans un paysage européen marqué par la métropolisation et l'uniformisation des formes du développement urbain. Chacune de ces villes se trouve en effet au cœur d'un système spatial associant différentes composantes supposées répondre à des principes communs d'organisation. L'histoire du rapport des sociétés locales à l'espace montre néanmoins que cette relation est différenciée, en termes de maillage et d'homogénéité notamment, lorsqu'il s'agit de mesurer le rapport à la centralité urbaine et le niveau de services ou d'équipements proposés à la population.



FEDERATION NATIONALE DES CAUE

Le CAUE de l'Ain est membre actif de la Fédération Nationale des CAUE et de l'Union Régionale des CAUE. Ces deux réseaux permettent au CAUE de développer nos missions et actions dans un cadre plus large et concerté auprès de nombreux partenaires.

Le président siège à l'assemblée générale des deux institutions.

Le directeur est membre de la Conférence technique permanente de la FNCAUE .

Le président et le directeur sont membres du conseil d'administration de l'Union régionale qui regroupe les 7 CAUE existants.

Le cahier des jardins Rhône Alpes n°8 et la rencontre « Recomposer le territoire » à Villefranche sur Saône le 10 décembre 2013 ont été les temps forts de l'année 2013.

La préparation du Congrès national des CAUE de juin 2014 à Paris a donné lieu à une large concertation du mouvement CAUE lors de rencontre inter-régionale dont l'une à Lyon le 10 février 2014, où l'équipe des conseillers de l'Ain était présente.





L'équipe du CAUE à Visiobois (Cormaranche-en-Bugey) - Février 2014